

Selon la direction des ressources humaines du ministère de l'Education nationale, sur 100 enseignants qui occupent des postes de responsabilité, seuls les 11 sont des femmes. Un déséquilibre que le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (Paquet) compte corriger.

Si le taux de scolarisation des filles et leur maintien à l'école a été un combat réussi, tel n'est pas le cas pour la promotion des femmes dans le système.

En effet, les statistiques révèlent qu'elles sont non seulement minoritaires dans le secteur de l'éducation, mais aussi moins responsabilisées. Ce constat est encore plus saillant dans les régions. A Kédougou et Sédhiou, par exemple, sur 100 enseignants, on compte moins de 15 femmes.

Pour renverser la tendance, la direction des ressources humaines du ministère de l'Education nationale compte s'appuyer sur de nouvelles stratégies.

Il s'agit de la mise en place d'un plan de responsabilisation des femmes et leur promotion à des postes de responsabilité (directrice d'école, proviseur, censeur, principale de collège, inspectrice ...).

De l'avis de Khady Ndiaye Bèye, directrice des ressources humaines du ministère de l'Education nationale, « dans le but de mieux contribuer à l'accès et au maintien des filles à l'école, notamment dans les zones rurales, il est prévu l'accès des femmes enseignantes à des postes de responsabilité ».

Pour cela, des avantages vont être octroyés aux femmes enseignantes par un système de pondération (bonus) et de péréquation (quota). L'on accordera ainsi un bonus de 15 points à toute enseignante qui sollicite un poste de responsabilité en zone rurale.

Pour la politique du quota, il s'agira de réserver 10 % des postes de responsabilité disponibles

au niveau national aux femmes pour une compétition entre elles.

Selon Mme Bèye, toutes ces mesures s'inscrivent dans une perspective d'atteindre les objectifs du « Paquet » en matière d'équité et d'égalité de genre dans le système éducatif.

Le plan pour la promotion des femmes dans le système éducatif aura également une orientation prévisionnelle. Car, en 2015, près de 400 occupants des postes de responsabilité dans les établissements seront admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Source: fr.allafrica.com